

## PRESENTATION DES ENJEUX DE CONTINUITÉ ECOLOGIQUE PAR TERRITOIRE : PAYS DE COUTANCES

### A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

#### ✎ Basse vallée de la Seine et affluents

La **Seine et ses principaux affluents-frayères** (ZNIEFF1, réservoirs biologiques du SDAGE SN) présentent sa partie aval au sud-ouest du territoire. La continuité de zones humides y est particulièrement importante. Elle abrite notamment les **prairies humides de la Seine** (ENS50).

#### ✎ Bocage de Notre Dame de Cenilly

Ce petit secteur s'articule le long de la Souilles. Le bocage y est déstructuré et le paysage dominé par les cultures ouvertes, ce qui limite les continuités écologiques notamment vers la Seine au sud ou vers la Vanne à l'ouest.

#### ✎ Bocage et haut bassin de la Taute

Ce secteur au bocage dense accueille les sources de la Taute et de la Venloue. Il matérialise un secteur relais entre la vallée de la Souilles au sud, les marais du Cotentin au nord et le haut bassin de l'Ay et les landes de Lessay à l'ouest. Orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, ce complexe revêt un intérêt fort pour les continuités écologiques du territoire.

#### ✎ Complexe des Landes de Lessay

Ce vaste ensemble naturel abrite un nombre de réservoirs de biodiversité remarquable, notamment les **landes de Lessay, les landes et tourbières du sud de l'aérodrome, la Vallée de l'Ay et les landes de Millièrre, la lande de Blancul, la Tourbière de Mathon (RNN) et la tourbière de Vesly-Pissot** (ZNIEFF1, ENS50, CEL, Réserve biologique domaniale).

Cet ensemble écologique est remarquable par son étendue, la diversité biologique exceptionnelle qu'il accueille ou encore ses paysages. Ce complexe de landes et tourbières abrite une richesse floristique d'intérêt national pour les tourbières qui s'y trouvent, avec la présence d'une multitude d'espèces rares à très rares dont 21 espèces protégées. Tous les types de végétation sur sol tourbeux à sableux y sont présents. L'avifaune et l'entomofaune y est très riche, notamment en espèces liées aux zones tourbeuses comme l'Azuré des Mouillères par exemple. Le groupe des amphibiens y trouve aussi un espace très favorable, on y note la présence du Crapaud calamite ou du Triton marbré par exemple.

Les **Forêt du Haut-Mesnil, forêt de Pirou et forêt de Créances** (ZNIEFF1) participent des continuités écologiques du secteur. Ces trois ensembles forestiers, proches les uns des autres, sont constitués majoritairement de Pins. Leur apparente homogénéité cache des landes, des zones de clairières et des secteurs humides qui comportent une diversité faunistique et floristique importante.

Les **landes humides de la Tournerie, les landes boisées de la Feuillie, la lande de la carrière et la lande de Muneville-le-Bingard** (ZNIEFF1, CEN) sont quatre sites naturels situés sur les communes de la Feuillie et Pirou, caractéristiques des landes tourbeuses de Basse-Normandie. Elles recèlent d'espèces patrimoniales comme la Gentiane pneumonanthe, le Rossolis intermédiaire ou encore l'Azuré des mouillères.

#### ✎ Dunes de Breteville-sur-Ay et St-Germain-sur-Ay

Cette entité vaste et fonctionnelle constitue un massif dunaire où sont présents de nombreux habitats communautaires. La diversité faunistique et floristique du site lui confère un intérêt biologique majeur avec la présence de plusieurs espèces peu communes dans la région (la Pyrole à feuilles rondes, le grand Nacré, le Gravelot à collier interrompu).

#### ✎ Dunes de Gouville-sur-Mer

Ensemble dunaire qui présente différents habitats en bon état de conservation, typiques et fonctionnels, il recèle une grande diversité floristique notamment inféodée aux pelouses sèches. La faune est également bien représentée avec de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs patrimoniaux (Gravelot à collier interrompu par exemple).

#### ✎ Havre de Geffosses

Localisé au sud de l'estuaire de l'Ay, le **Havre de Geffosses**, (ZNIEFF1, ENS50) constitue l'un des huit estuaires de l'Ouest du Cotentin. Ce havre fut fortement anthropisé (communication avec la mer au travers de portes à flots notamment), ce qui modifia les caractéristiques écologiques des milieux avec une continentalisation importante provoquée par la construction de la route. Il en résulte la modification des cortèges biologiques bien qu'un certain nombre d'espèces patrimoniales subsistent.

#### ✎ Dunes et marais d'Annoville

Ce complexe de milieux littoraux (CEL, ZNIEFF1) constitue un espace remarquable en Basse-Normandie par le fait qu'il accueille de nombreuses espèces patrimoniales comme l'Ail à tête ronde, le Crache-sang Normand ou encore le Butor étoilé. Les dunes et les marais sont séparés par des espaces agricoles.

✂ Estuaire de l’Ay, Pointe de Saint-Germain-sur-Ay

Cette mosaïque d’habitats dunaires (ZNIEFF1), en bon état de conservation, recèle d’espèces inféodées à ces milieux comme la Pyrole des dunes ou l’œillet de France. Les amphibiens sont également bien représentés avec la présence du Crapaud accoucheur, du Crapaud calamite et du Triton marbré.

On retrouve au nord, un peu déconnecté du complexe de Lessay, les **landes boisées de Fierville** (ZNIEFF1) : ces landes relativement homogènes présentent, selon la hauteur de végétation et le degré d’hydromorphie, des espèces remarquables comme la Menthe pouillot ou la Gentiane pneumonanthe. Cette dernière constitue la plante hôte pour l’Azuré des mouillères, un papillon protégé au niveau national.

✂ Gorges de la Haute Sienna

Ce secteur encaissé abrite une très forte densité de prairies permanentes bocagères et de boisements sur coteaux. Les bas-fonds de vallée inondables constituent une continuité de zones humides remarquables. Cet ensemble hydrographique abrite de nombreuses populations de Truite fario et plusieurs frayères de Saumon atlantique. Trois espèces d’odonates remarquables y ont également été inventoriées dont la Cordulie à corps fin figurant à l’annexe 2 de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

Le **bois de Limors** (ZNIEFF1) au nord-ouest, qui borde les marais de la vallée du Gorget présente par sa superficie un intérêt biologique remarquable, notamment en terme d’accueil de l’avifaune.

✂ Haut bassin de l’Ay

Localisé au nord de Coutances, ce haut bassin est classé en réservoir de biodiversité de cours d’eau. Le milieu bocager dense et les patchs de prairies permanentes lui permettent de ressortir de la matrice alentour, plus fragile. Il permet une continuité avec les landes de Lessay au nord, et sert de relais vers la vallée de la Souilles au sud et la tête de bassin de la Taute à l’est.

✂ Havre de Blainville-sur-mer

Ce havre approximativement parallèle à la mer est bordé d’un système de flèches dunaires. On y rencontre une grande diversité de groupements végétaux, notamment de pelouses sèches et des dunes. L’avifaune y est très riche, puisque 150 espèces fréquentent régulièrement le site. Il constitue un lieu d’escale, de repos et de nourrissage pour de nombreuses espèces hivernantes.

✂ Havre de Surville, Dunes de Surville et Glatigny

Cet ensemble dunaire (ZNIEFF1) est composé d’une variété d’habitats naturels. Il accueille plusieurs espèces rares dont l’Elyme des sables et la Frankénie lisse.

✂ Marais de la vallée du Gorget

Articulé le long du ruisseau du Fil de Gorges, ce marais (ZNIEFF1) forme l’ensemble le plus occidental des marais du Cotentin et du Bessin. Formée par un marais tourbeux, cette vallée est très rarement inondée du fait de sa position amont. Les milieux diversifiés (mares, prairies, landes humides, bois tourbeux), ainsi que les eaux, les fossés et les canaux, accueillent des espèces végétales caractéristiques rares : Marisque, Scirpe pauciflore, Liparis de Loisel... Ce marais se caractérise par une grande riche entomologique, et constitue un site exceptionnel pour l’accueil de l’avifaune nicheuse notamment, outre l’accueil des espèces hivernantes. On note la présence des 3 Busards bas normands et la richesse en passereaux insectivores.

✂ Marais de la Sèves

C’est au cœur de ce marais que se trouve la plus importante et la plus riche des tourbières régionales, la **tourbière de Baupte**. Cette tourbière, plus grande tourbière de plaine de France, conserve un caractère patrimonial majeur malgré son exploitation partielle.

La grande diversité de milieux (tourbière alcaline, zones plus acides, prairies et bois tourbeux, fossés...) accueille 12 espèces végétales protégées, dont la Canneberge ou le Rhynchophore fauve, espèces caractéristiques. La rivière Sèves et son réseau de canaux et fossés abritent une flore extraordinairement variée. L’intérêt entomologique du secteur est certain, et ce site permet l’accueil d’une avifaune migratrice en hivernage ou pour des espèces nicheuses patrimoniales comme la Sarcelle d’été ou la Barge à queue noire par exemple. La présence de la Loutre sur cette rivière ne fait qu’en renforcer l’intérêt.

✂ Monts gréseux du Cotentin

Cet ensemble de 6 monts gréseux occupés par des bois et des landes abritent plusieurs espèces végétales d’intérêt notamment liées aux zones humides de landes, comme le Rossolis à feuilles rondes par exemple. Ils matérialisent une continuité nord-sud en pas japonais entre les complexes boisés du Cotentin et les landes de Lessay.

**Le Mont de Doville** (ZNIEFF1) est une butte de grès surplombant les marais de la Sangsurière, à l’ouest. Il est composé de landes qui accueillent différents cortèges végétaux et une avifaune particulière avec notamment la nidification de la Fauvette pitchou.

**Les bois et landes d'Etencin** (ZNIFF1) sont constitués d'une chênaie acidiphile bordée au nord par une ancienne lande tourbeuse de pente qui accueille des espèces intéressantes comme le Rossolis à feuilles rondes ou encore la Wahlenbergie à feuilles de Lierre.

✂ Vallée de l'Airou et affluents

**L'Airou et ses affluents** (ZNIEFF1) représentent un ensemble hydrographique avec une eau de bonne qualité et des habitats très favorables à l'accueil du Saumon atlantique, de la Truite de mer ou encore du Chabot. On y relève par exemple une densité de 2 saumons juvéniles au mètre linéaire ce qui est remarquable.

✂ Vallée de la Soulles

Affluent de la Sienne, ce cours d'eau serpente au milieu d'un paysage sinueux et ouvert à l'aval qui contraste avec le paysage encaissé de l'amont. Le bocage y est bien conservé. Les bordures de la rivière y ont parfois la forme de micro falaises d'un mètre de hauteur qui contraignent la végétation. On y recense des espèces végétales rares et menacées, comme le Fluteau nageant, et l'avifaune y est diversifiée. La présence de frayères potentielles à salmonidés et de populations d'Ecrevisses à pieds blancs démontrent la qualité de cet écosystème.

*Pour en savoir plus :*

Conseil Général de la Manche : <http://www.manche.fr/>

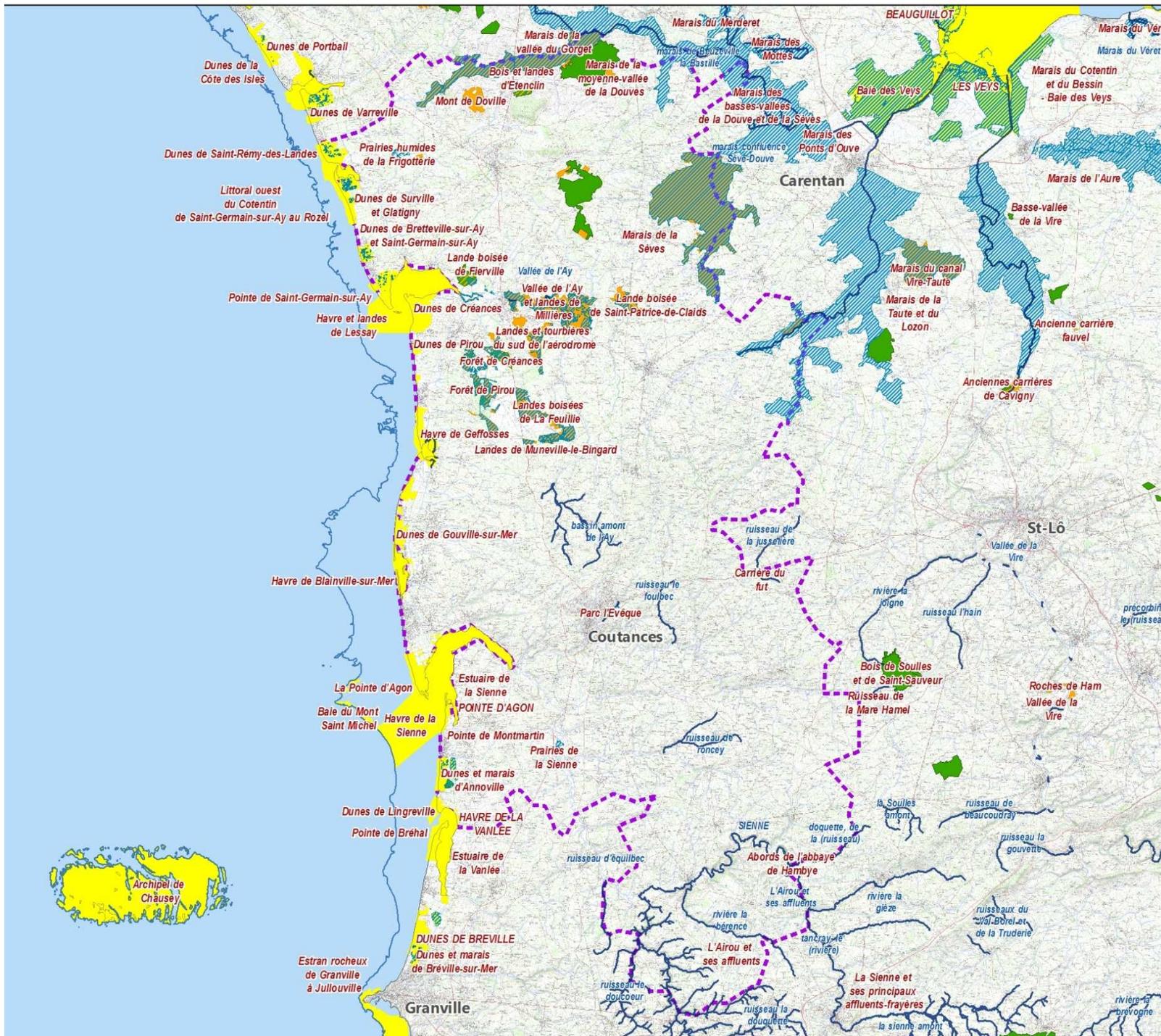
Conservatoire du Littoral : [http:// http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id\\_cat=75](http://http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75)

DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

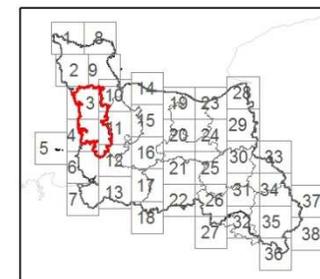
# RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Coutances



-  RÉSERVOIRS de cours d'eau
-  RÉSERVOIRS de zones humides
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés
-  RÉSERVOIRS de milieux ouverts
-  RÉSERVOIRS littoraux

-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



## B. Grandes continuités du territoire

---

### Trame verte

Plusieurs trames se dessinent au sein du territoire, liant des pôles d'intérêt importants :

- le complexe d'intérêt majeur des **landes de Lessay**, qui participe aux continuités de zones humides comme aux continuités de milieux ouverts ou boisés ;
- les **Monts gréseux du Cotentin** au nord, qui tissent un lien vers les complexes boisés du Cotentin au nord, et vers le sud et les landes de Lessay ;
- le relais du **Bocage et haut bassin de la Taute** qui renvoie vers la vallée de Terrette à l'est et la vallée de la Souilles au sud ;
- le secteur des **gorges de haute Sienne** et son bocage dense qui représente un autre relais majeur, notamment entre la vallée de l'Airou et les vallées de la Sienne et de la Souilles.

A noter la présence du **marais de la Sève** dans lequel est située la **tourbière de Baupte**, tourbière d'intérêt majeur à l'échelle régionale, de même que les **tourbières des landes de Lessay**.

Les milieux strictement littoraux présentent une bonne continuité en pas japonais **alternant entre havres et complexes dunaires**. En revanche, le long d'une bande de 5-10 km de large le long de cette frange littorale, les continuités écologiques apparaissent fragilisées et semblent fonctionner par tâches de proche en proche.

### Trame bleue

Plusieurs pôles majeurs à l'échelle régionale existent au sein du territoire :

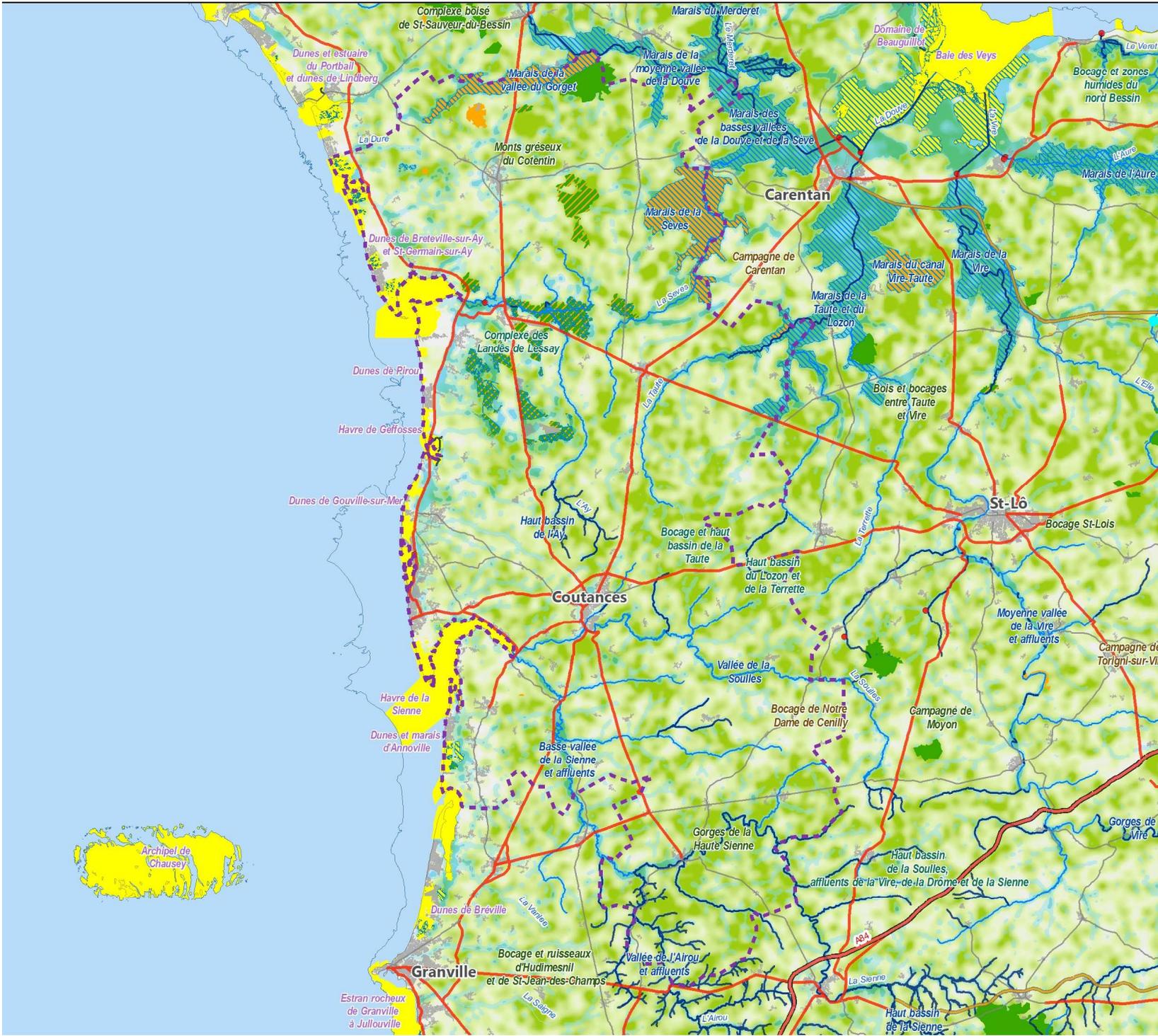
- les **landes de Lessay** qui représentent un complexe d'intérêt majeur ;
- le **marais de la vallée du Gorget**, digitation la plus occidentale des marais du Cotentin et du Bessin ;
- le **marais de la Sève** et ses milieux tourbeux.

Concernant les continuités de zones humides, les principales sont localisées :

- aux **abords de la basse vallée de la Sienne et de ses affluents** (Souilles, Malfiance, la Vanne) au sud ;
- le **long de la Sèves ou de la Taute** au nord-ouest ;
- le **long de l'Ay** au centre-ouest ;

- le **long du littoral**, au sein ou en arrière des complexes de dunes.

Les réservoirs de biodiversité de cours d'eau sont relativement peu nombreux, notamment à cause du relief peu marqué, à l'exception de l'extrême sud. On y relève le **complexe de la vallée de l'Airou ou de la haute Sienne**. Le **haut bassin de l'Ay** représente un secteur isolé. En revanche, les principaux cours d'eau sont tous des corridors de cours d'eau dans le SRCE.



**Secteurs d'intérêt**

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquine**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert : secteur intérieur**
- Falaises des Vaches noires : secteur littoral**
- Plaine de Sées : secteur fragilisé**
- Trame verte et trame bleue **Complexe zones humides et bois**

**Composantes de la TVB régionale**

- Réservoirs de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
- ▨ Réservoirs de zones humides
- ▨ Réservoirs de milieux boisés et ouverts
- ▨ Réservoirs de milieux boisés
- ▨ Réservoirs de milieux ouverts
- ▨ Réservoirs littoraux

**MATRICE BLEUE**

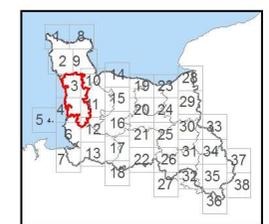
- Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides
- Corridors écologiques
- ▨ —> ▨
- Peu fonctionnels —> Fonctionnels

**MATRICE VERTE**

- Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts
- Plaine cultivée
- ▨
- Corridors peu fonctionnels
- ▨ —> ▨
- Corridors fonctionnels
- ▨ —> ▨

**Eléments fragmentants**

- Principaux points de conflits cours d'eau
- Principales zones bâties (> 5 ha)
- Autoroutes
- Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
- Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
- Voies ferrées
- Limite de basse mer



## C. La dynamique du territoire

---

Le territoire du Pays de Coutances connaît le plus fort taux de croissance démographique de la région (+5% entre 1999 et 2005), soutenu exclusivement par les flux migratoires dus à l'arrivée de retraités attirés par un cadre de vie de qualité. L'attractivité du territoire est majoritairement liée à la façade littorale (secteurs des communautés de communes de Montmartin-sur-Mer, de Lessay et de Saint-Martin de la Lande), ainsi qu'à l'étalement périurbain de Saint-Lô, le long de la D972. Excepté à proximité des marais du Cotentin, l'ensemble du territoire bénéficie de la croissance démographique.

En lien avec cette croissance démographique, le secteur connaît la plus forte évolution du nombre de logements de la région (+10% entre 1999 et 2005). Globalement, les sols artificialisés ne représentent qu'une faible proportion du territoire (2,8%) mais le territoire a beaucoup évolué entre 2000 et 2008, surtout au niveau de la côte des havres. Les projections de population laissent présager d'importants besoins de logements d'ici 2015, qui nécessiteront la création de nouveaux logements et donc, à nouveau, une extension de l'urbanisation.

Les surfaces agricoles représentent 75% du territoire. Le tissu agricole est globalement fragile, avec une forte baisse du nombre d'exploitations et des surfaces dédiées à l'agriculture (-9% entre 1988 et 2000, -6% entre 2000 et 2010). Ces surfaces restent majoritairement dédiées à l'élevage, avec une forte proportion de sols enherbés (44% du territoire), surtout concentrés à l'est d'une ligne nord-sud passant par Coutances. La partie ouest du territoire comporte plus de sols cultivés. On peut noter que 4% des surfaces agricoles, concentrées sur les 17 communes littorales en raison des sols sablo-limoneux, sont dédiées aux productions légumières dont la très connue « carotte de Créances ».

L'étude bocagère menée par la DREAL Basse-Normandie montre, par ailleurs, que ce territoire a connu une forte diminution du linéaire de haies, entre 1972 et 2006, ainsi qu'une réduction des connexions entre haies, ce qui a une incidence forte sur la fonctionnalité du bocage.

## D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

---

→ Le secteur du Coutançais présente un **enjeu littoral majeur**. Sur sa façade littorale, de nombreux milieux sont spécifiques de cette partie de la Manche :

- les havres et les dunes de la côte ouest. Les massifs dunaires comportent des milieux divers (dunes de haut de plage, arrière-dunes, pelouses aérohalines), sans cesse remodelés par l'érosion marine ;
- les landes littorales, soumises aux embruns ;
- les marais rétro-littoraux.

Ces différents milieux remarquables jouent un rôle dans l'attractivité touristique du territoire. Malgré leur intérêt écologique et touristique, ces milieux restent menacés par l'urbanisation. L'ensemble de la façade littorale est, par ailleurs, concernée par des conflits d'usage des terres (urbanisation, agriculture, conchyliculture, tourisme,...), parallèlement à la préservation des milieux naturels relictuels.

La façade littorale est aussi concernée par des risques de submersion marine en lien avec les changements climatiques et par des risques d'ensablement, notamment au niveau des havres de la Sienne ou de Blainville.

→ Ce territoire présente également un **enjeu relatif aux zones humides**. Il comprend une partie des marais du Cotentin (marais de la Sèves), reconnus comme une zone d'escale migratoire et d'hivernage d'importance internationale pour l'avifaune. La tourbière de Baupte, plus grande tourbière de plaine de France, est également située sur ce territoire.

De nombreuses petites zones humides sont également présentes, à proximité des cours d'eau. Plusieurs cours d'eau (la Taute, l'Ay, la Souilles et la Sienne) présentent un intérêt écologique important en raison notamment de la présence de poissons migrateurs (truite de mer, saumon atlantique, lamproie marine, lamproie fluviatile, anguille). Sur la Sienne, le SRCE recense plusieurs actions prioritaires visant à rétablir la continuité aquatique.

Ces thématiques sont aussi traitées dans le cadre du SAGE Douve-Taute et du SAGE de la Sienne (en émergence), dont les objectifs convergent avec ceux du SRCE.

→ Les **milieux ouverts de landes**, avec le complexe des landes de Lessay, connaissent un **fort enjeu de préservation**. Les landes sont des milieux généralement fragilisés par leur morcellement, l'enrésinement et par l'abandon des usages agricoles. De cette régression résulte une fragmentation des habitats et une diminution des espèces qui en sont très dépendantes. Le morcellement des landes de Lessay, qui ont perdu les deux tiers de leur superficie en 200 ans, a entraîné une chute de

biodiversité et un questionnement sur la pérennité des populations d'un papillon rare, l'Azuré des mouillères.

La gestion de ces milieux par le pâturage est une alternative possible pour entretenir ces milieux et leur donne une valeur économique.

→ Malgré la diminution globale du linéaire de haies, le bocage contribue à l'attractivité du territoire, dans sa partie est. Certains secteurs ont une densité bocagère plus forte, notamment au niveau des monts gréseux du Cotentin, au sud des landes de Lessay et à proximité des Gorges de la Haute Sienna (entre Villedieu-les-Poêles et le littoral granvillais). Les secteurs les plus fragilisés se situent sur la frange littorale et sur une bande partant du havre de Saint-Germain-sur-Ay vers l'est du territoire, en passant par Lessay et Périers. Un **enjeu bocager** est donc à souligner dans les secteurs encore relativement préservés.

→ Le territoire du Coutançais a connu et devrait connaître une forte croissance de l'urbanisation, en raison des évolutions démographiques. Le territoire est donc concerné par un **enjeu fort en terme d'artificialisation du territoire**, en particulier sur le littoral mais aussi dans les secteurs périurbains (autour de Coutances et entre Saint-Lô et Coutances), dont l'extension est très dynamique et devrait être renforcée avec le projet de dédoublement de la RD972. En outre, les secteurs rétro-littoraux se développent de plus en plus, en raison du coût du foncier plus élevé sur le littoral.

Cet enjeu est à croiser avec la nécessité de pérennisation des activités agricoles qui s'exercent sur le territoire. On note, en effet, **une forte sensibilité de l'espace agricole aux pressions de l'urbanisme diffus et au mitage**. Dans les années à venir, le territoire pourrait être concerné par une aggravation de ce mitage et par un accroissement du grignotage progressif du bocage du fait du mode d'urbanisation très consommateur en espace.